OUEST CONSEILS
Expertise comptable & Audit

Yves BRUN
Dominique DENIEL
Frédérique DENIEL-HOSTIOU
Laëtitia GUILLEMOT
Paul GUILLOU
Hubert HENRY
Pierre-Yves LE CORRE
Florent MICHEL
Odile RICOULT
François RODRIGUEZ

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

ADGAP
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT
ET LA GESTION
DES ATELIERS DE PRODUCTION
5 rue Yves Le Maout - B.P. 51
29480 LE RELECQ KERHUON

RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31.12.2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Association ADGAP

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ADGAP - ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA GESTION DES ATELIERS DE PRODUCTION, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration et la direction générale de l'association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../...

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

A QUIMPER, le 7 mai 2015

Société OUEST CONSEILS AUDIT
Commissaire aux Comptes
Représentée par F. RODRIGUEZ

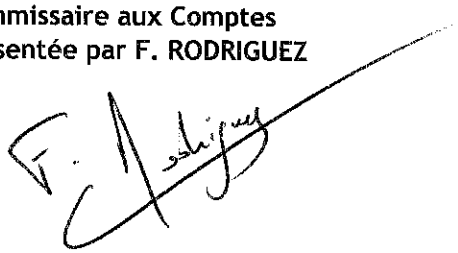

ASSOCIATION ADGAP

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014

BILAN ACTIF	Valeur brute au 31/12/2014	Amortiss. Provisions	Valeur nette au 31/12/2014	Valeur nette au 31/12/2013
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	*825*	*825*	*0*	*23*
Frais d'établissement			0	0
Frais recherche et développement	825	825	0	23
Fonds commercial				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	*767 578*	*493 403*	*274 175*	*317 907*
Terrains			0	0
Constructions	21 741	11 266	10 475	9 287
Installations techniques	440 796	280 427	160 369	169 862
Autres	302 024	201 710	100 314	138 758
En cours	3 017		3 017	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	*69 569*		*69 569*	*61 422*
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	128		128	128
Prêts	53 516		53 516	49 102
Autres	15 925		15 925	12 192
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**837 972**	**494 228**	**343 744**	**379 351**
STOCKS ET EN COURS	*126 143*	*0*	*126 143*	*93 853*
Matières premières, approvisionnements	28 819		28 819	29 888
Encours de production biens et services				
Produits finis	97 324		97 324	63 965
Marchandises				
CREANCES ET COMPTES RATTACHES (2)	*573 418*	*1 189*	*572 229*	*623 111*
Avances , acomptes sur commandes				
Clients et comptes rattachés	454 636	1 189	453 447	501 221
Autres créances	118 781		118 781	121 890
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	*422 884*		*422 884*	*326 120*
DISPONIBILITES	*8 709*	*0*	*8 709*	*12 292*
Banque et CCP	8 709		8 709	12 292
Caisse				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 131 154**	**1 189**	**1 129 965**	**1 055 375**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	*8 297*		8 297	*2 412*
DEFICITS DE GESTION A RECYCLER				
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	**8 297**		**8 297**	**2 412**
TOTAL GENERAL DU BILAN	**1 977 423**	**495 417**	**1 482 006**	**1 437 139**
(1) dont à moins d'un an				0
(2) dont à plus d'un an				0

ASSOCIATION ADGAP

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014

BILAN PASSIF	Valeur au 31/12/2014	Valeur au 31/12/2013
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	*141 408*	*141 408*
Subventions non renouvelables	141 408	141 408
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
RESERVES	*400 000*	*400 000*
Réserves d'investissement		
Réserves de trésorerie		
Autres réserves	400 000	400 000
RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU	*274 521*	*220 859*
Report à nouveau	220 859	145 718
Résultat de l'exercice	53 662	75 140
Projet associatif		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RENOUVELABLES		
PROVISIONS REGLEMENTEES	*0*	
Provisions règlementées d'investissement		
Provisions règlementées de trésorerie		
TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES	**815 929**	**762 267**
COMPTE COURANT ASSOCIATION PBF	0	
Provisions pour risques et charges	5 500	
Fonds dédiés		
TOTAL PROVISIONS P/ RISQUES ET CHARGES	5 500	0
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	280 930	327 383
Emprunts et dettes financières diverses (2)	16 767	381
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	203 707	200 156
Dettes fiscales et sociales	151 783	143 752
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 989	
Autres dettes		
TOTAL DES DETTES ET ASSIMILES (1)	**656 176**	**671 671**
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	4 400	3 200
EXCEDENTS DE GESTION A RECYCLER		
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	**4 400**	**3 200**
TOTAL GENERAL DU BILAN	**1 482 006**	**1 437 139**
(1) dont à moins d'un an	464 888	430 742
dont à plus d'un an	191 288	240 929
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de ba	16 466	0

Ouest Conseils Quimper
SA OUEST CONSEILS AUDIT
143, avenue de Kéraudennec
CS 23023
29334 QUIMPER CEDEX
Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78

ASSOCIATION ADGAP	EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

COMPTE DE RESULTAT

INTITULES	EXERCICE 2014	EXERCICE 2013
PRODUITS D' EXPLOITATION		
- Ventes de biens et services	1 936 228	1 876 323
- Production stockée	33 359	-27 573
- Subvention d'exploitation	797 743	749 145
- Reprise sur amortissement et provisions	0	321
- Autres produits	12 230	14 443
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 779 560	2 612 660
CHARGES D' EXPLOITATION		
- Achats matières premières et autres approvis.	562 740	517 554
- Variation de stocks	1 070	2 258
- Autres achats et charges externes	454 667	463 257
- Impôts, taxes et versements assimilés	29 829	24 882
- Salaires et traitements	1 127 621	1 020 240
- Charges sociales	358 146	331 415
- Dotations aux amortissements des immobilisations	87 191	85 375
- Dotations aux provisions	6 259	430
- Autres charges		0
- Quote-part sur opérations communes de gestion	87 072	84 422
TOTAL DES CHARGES D' EXPLOITATION	2 714 595	2 529 833
RESULTAT D' EXPLOITATION	**64 965**	**82 827**
PRODUITS FINANCIERS		
- Produits de participation		
- Produits de valeurs mobilières et créances d'actif	3 596	4 036
- Autres intérêts et produits		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	3 596	4 036
CHARGES FINANCIERES		
- Intérêts et charges assimilées	9 195	10 899
- Autres charges financières		0
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	9 195	10 899
RESULTAT FINANCIER	**-5 599**	**-6 863**
RESULTAT COURANT	**59 366**	**75 964**

Ouest Conseils Quimper
SA OUEST CONSEILS AUDIT
143, avenue de Kéradennec
CS 23023
29334 QUIMPER CEDEX
Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78

ASSOCIATION ADGAP	EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

INTITULES	EXERCICE 2014	EXERCICE 2013
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
- sur opérations de gestion	1 886	6 547
- sur opérations en capital	6 000	6 180
- Reprises sur provisions	210	59
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 096	12 786
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
- sur opérations de gestion	1 104	7 595
- sur opérations en capital	11 923	6 015
- Dotation aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 027	13 610
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-4 931**	**-824**
Impôt société	**773**	
TOTAL DES PRODUITS	**2 791 252**	**2 629 481**
TOTAL DES CHARGES	**2 737 590**	**2 554 341**
RESULTAT NET	**53 662**	**75 140**

Ouest Conseils Quimper
SA OUEST CONSEILS AUDIT
143, avenue de Kéradennec
CS 23023
29334 QUIMPER CEDEX
Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78

ANNEXE COMPTABLE

Exercice 2014

PLAN

I - PRINCIPES COMPTABLES

I.1. Immobilisations corporelles
I.2. Valeurs d'exploitation – stocks
I.3. Provision congés payés
I.4. Modalités de rémunération des ouvriers en entreprise adaptée
I.5. Subventions versées par l'Etat

II - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

III – STOCKS

IV – AUTRES CREANCES

V – PROVISIONS

V.1. Provision pour risques
V.2. Provision pour congés payés
V.3. Provision pour clients douteux
V.4. Reprise de provisions

VI – FONDS DEDIE ARTT

VII – DETTES FINANCIERES

VIII – AUTRES DETTES

IX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

X – TABLEAU DE FINANCEMENT

XI – EFFECTIFS

I - PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables en respect du Plan Comptable Général 2014 (règlement ANC 2014-03) et aux adaptations prévues pour les associations par le règlement n°99-01 du CRC".

I.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur prix de revient d'origine. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire. Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- Constructions et installations	5 ou 10 ans
- Matériels et outillages	5 à 10 ans
à l'exception du petit matériel espaces verts	- 3 ans
- Autres immobilisations	3 à 10 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans

I.2. Valeurs d'exploitation - Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût d'achat, les stocks de produits finis à leur prix de revient.
Les prix de revient tiennent compte de la matière première, des prestations de main d'œuvre et de fournitures accessoires.
Une provision pour dépréciation est constatée dès lors qu'il n'y a pas eu de rotation des matières premières en stocks dans l'année.

I.3. Provision pour congés payés

Du fait des nouvelles dispositions concernant les entreprises adaptées. La provision congés payés concernant les ouvriers d'atelier protégé est désormais valorisée sur la base du salaire soit 100 % du SMIC auquel s'ajoute la majoration pour ancienneté. De ce montant, sont déduites les aides au poste à percevoir, sur la base de 77 % des droits à congés acquis (salaires bruts).
Concernant les encadrants, elle est calculée selon les règles habituelles d'acquisition des droits à congés (2,5 jours par mois).

I.4. Modalités de rémunération des ouvriers en entreprise adaptée

Les dispositions applicables aux ouvriers d'entreprise adaptée (ex. ateliers protégés) ont été modifiées par le décret du 13 février 2006 pris en application de la loi du 11 février 2005 n° 2005-102.

A compter du 1er janvier 2006, les ouvriers sont rémunérés sur une base minimale égale au SMIC à laquelle s'ajoutent les majorations pour ancienneté (contre 97,5 % du SMIC en 2005). L'ensemble de ces charges nouvelles est traduit dans le compte d'exploitation.

Par ailleurs, l'ADGAP adhère depuis septembre 2006 à la Convention Collective du bois (réparation palettes). Ceci est sans incidence significative sur les rémunérations (minimum conventionnel inférieur au SMIC) mais modifie les dispositions en matière de prévoyance.

Aides au poste

Elles se substituent au régime antérieur de complément de rémunération de 55 % du SMIC versé par l'Etat. Elles sont versées dans le cadre d'un contrat triennal d'objectifs qui a été signé avec l'Etat en juillet 2006, et renouvelé pour la période 2009/2012. Dans le cadre de l'avenant financier de septembre 2011, l'effectif ouvrant à aide au poste a été contingenté à 43.34 ouvriers.
Dans le courant de l'année 2012, ce contingent a été porté à 49.15 ETP (Avenant n° 2 en date du 24 janvier 2013).
Dans le courant de l'année 2013, ce contingent a été porté à 49 ETP (Avenant n° 3 en date du 01 juillet 2013).
Pour l'année 2014, ce contingent a été porté à 51.27 ETP (Avenant n° 3 en date du 27 janvier 2015).

L'aide au poste est versée, dans ces limites, sur la base de 80 % du SMIC brut (remboursement de charges sociales inclus) soit un versement par poste en 2014 de 13 875 € par an, et pour un horaire de 151.67 heures. Ceci se traduit pour 2014 par un versement global plafonné de 711.375 € (52.98 ETP réalisé contre 51.27 accordé).

I.5. Subventions versées par l'Etat

1) L'aide au poste, dans les modalités décrites ci-dessus, se substitue au complément de rémunération versé par l'Etat. Contrairement au complément de rémunération qui était constaté en comptes de tiers, l'aide au poste est enregistrée en produits d'exploitation et modifie donc la structure du compte d'exploitation par rapport aux exercices antérieurs à 2006.
   Ces aides au poste s'élèvent à 711.375 € contre 658.429 € en 2013 (cf ci-dessus).

2) La subvention spécifique se substitue à la subvention d'accompagnement. Cette année les critères d'attribution ont été durcis (exclusion des locations de matériels)
   Elle s'élève à 82 368 € en 2014 contre 90.716 € en 2013.

3) Subvention Agefiph : nous avons perçu une subvention de 4 000 € pour l'emploi d'un jeune dans le cadre d'un contrat d'apprentissage

II - IMMOBILISATIONS Incorporelles, Corporelles et Financières

Le montant total des investissements hors financiers de l'exercice, immobilisations en cours incluses, s'élève à 49 129 €.

- Matériel et outillage	42 448 €
- Autres agencements	6 681 €

En 2014, les sorties d'immobilisations ont été de 108 440 € dont 19 536 € de cession de matériel et 88 904 € de mise au rebut.

La valeur brute des immobilisations incorporelles, corporelles et financières atteint 837 972 € au bilan.
Le cumul des amortissements en fin d'exercice s'élève à 494 228 €.

Les immobilisations financières concernent :

- Pour 1350 € un dépôt de garantie pour la fourniture de carburants, pour 10.842 € la caution de la SCI du Rosmeur pour les locaux de l'atelier menuiserie et pour 3 733 € pour les nouveaux locaux rue Baron Lacrosse.
- Pour 53 516 € les cotisations de participation d'effort à la construction versées sous forme de prêt sans intérêt remboursable à 20 ans à INICIAL depuis 1996.

III - STOCKS

Le montant des stocks s'élève à 126 142 € en 2014 contre 93 853 € en 2013. Ces stocks se détaillent ainsi :

Ateliers	Matières premières	Produits finis
Menuiserie	25 458	
Réparation palettes		97 323
Espaces verts	3 361	
Total	**28 819**	**97 323**

IV – AUTRES CREANCES

Ces créances s'élèvent à 118 781 € au 31 décembre 2014. Elles se détaillent principalement ainsi :

- Tickets restaurant et divers 49 979 €
- ASP (aides au poste) 68 779 €

V – PROVISIONS

V.1. Provision pour risque et charges

Une provision pour charge a été constatée sur l'exercice pour 5 500 €.

V.2. Provision pour congés payés

La provision pour congés payés s'élève au 31 décembre 2014 à 50 151 €. Elle est présentée en dettes à court terme (compte 428200).

V.3. Provision pour clients douteux

Une nouvelle provision pour clients douteux en 2014 a été constatée pour 759 €.

V.4. Reprise de provisions

Pas de reprise de provision sur l'exercice

VI – RAPPEL SUR l' ARTT

Un accord de réduction de temps de travail a été mis en place au 1er janvier 2000 avec création de 2,75 ETP (ouvriers d'A.P. et encadrants). Cet accord bénéficie des dispositions à la fois des lois Aubry I et des aides Aubry II, puis allègement Fillon mis en place au 1er juillet 2003.

La réduction Fillon qui s'est substituée aux aides Aubry à compter du 1er juillet 2003 est directement portée au compte de résultat en atténuation des cotisations URSSAF. Elles se sont élevées à 207.770 € pour l'année 2014.

A compter du 1er avril 2004, le cumul des aides Aubry et de la réduction Fillon n'étant plus possible, l'ADGAP a opté pour la réduction Fillon beaucoup plus favorable.

VII - DETTES FINANCIERES

Les encours sur emprunts représentent 280 929 € au 31 décembre 2014 contre 327 833 € en 2013.
Un emprunt de 40.000 € a été souscrit en 2014.
Les remboursements de l'année se sont élevés à 86 453 €.

VIII – AUTRES DETTES

Les autres dettes dont les dettes fiscales et sociales, figurant au bilan pour 151.783 €, représentent les dettes courantes de l'ADGAP dont la provision pour congés payés des salariés pour 50.151 €.

IX - ENGAGEMENTS HORS BILAN

- **Garantie d'emprunt**

Un emprunt contracté auprès de la BPO en 2011 pour un montant de 90 000 € a fait l'objet de prise de garanties, sous la forme d'un nantissement de 27.000 € du portefeuille de titres, sur une durée limitée à 84 mois.

- **Engagements IFC (retraite) et DIF (formation)**

- Les droits calculés à la date du 31 décembre 2014 pour les IFC s'établissent à 34 052 €.
- Le nombre d'heures acquises et restantes par les salariés dans le cadre du DIF s'établit à 5 249 h à fin 2014.

X - TABLEAU DE FINANCEMENT

Le tableau de financement présenté en annexe traduit la variation des ressources durables et des emplois stables sur l'exercice.

La variation du fonds de roulement net est de 48 316 €. Cette variation positive s'explique essentiellement par :

- Le résultat bénéficiaire de l'année
- La diminution des ressources empruntées
- La diminution de l'actif net

Dans le même temps, les besoins de financement liés au cycle d'exploitation diminuent de 28 098 €, liés surtout à la baisse sensible des créances clients et autres créances et à la hausse des dettes fournisseurs et des dettes fiscales et sociales. Ces phénomènes conjugués expliquent le niveau de la trésorerie entre le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2014 soit une variation positive de 76 414 €.

XI - EFFECTIF

Le nombre de salariés de l'ADGAP au 31 décembre 2014 est le suivant :

	Total	H	F
Encadrants et administratif à durée indéterminée	4	3	1
Ouvriers d'E.A. (y compris CDD)	56	50	6
Total	**60**	**53**	**7**

ASSOCIATION ADGAP	EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

	Début d'exercice valeurs brutes	AUGMENTATIONS Acquisitions Apports	Réévaluations	DIMINUTIONS Cessions Mise h.s.	Virements	Fin d'exercice Valeurs brutes
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Autres immobilisations	825					825
Avances & acomptes sur immobilisations						
TOTAL	**825**			**0**		**825**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
.sol propre						
.sol d'autrui						
.Agencements sur sol propre	17 154					17 154
.Agencements autres	2 096	2 491				4 587
Matériel & outillage	415 658	42 448		72 960		385 146
Agencts, installations sur mat. out.	55 649					55 649
Autres immobilisations corporelles						
.Agencements	114 399			8 842		105 557
.Matériel de transport	212 882			25 947		186 935
.Matériel et mobilier de bureau	480			480		0
.Matériel et mobilier informatique	8 571	1 173		211		9 533
Immobilisations corporelles en cours		3 017				3 017
Avances & acomptes	0					
TOTAL	**826 889**	**49 129**		**108 440**		**767 578**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Titres immobilisés	128					128
Prêts	49 102	4 414				53 516
Dépôts & cautionnements	12 192	3 733				15 925
TOTAL	**61 422**	**8 147**		**0**		**69 569**
TOTAL GENERAL	**889 136**	**57 276**	**0**	**108 440**	**0**	**837 972**

ASSOCIATION ADGAP	EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Début d'exercice	AUGMENTATIONS Dotations Transferts	DIMINUTIONS Reprises Cessions	Fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations	802	23		825
TOTAL	**802**	**23**	**0**	**825**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
.sol propre				
.sol d'autrui				
.Agencements sur sol propre	7 867	1 256		9 123
.Agencements autres	2 096	46		2 142
Matériel & outillage	263 564	45 175	70 299	238 440
Agencts, installations sur mat. out.	37 881	4 105		41 986
Autres immobilisations corporelles	0			0
.Agencements	51 255	18 967	8 842	61 379
.Matériel de transport	138 950	17 004	22 916	133 038
.Matériel et mobilier de bureau	480		480	0
.Matériel et mobilier informatique	6 888	615	211	7 293
TOTAL	508 982	87 168	102 748	493 403
TOTAL GENERAL	**509 785**	**87 191**	**102 748**	**494 228**

ETAT DES STOCKS

	Début d' exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d' exercice
Matières premières	29 888		1 070	28 818
Produits ou Travaux finis	63 965	33 359		97 324
En-cours de production				
TOTAL GENERAL	**93 853**	**33 359**	**1 070**	**126 142**

ASSOCIATION ADGAP	EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

ETAT DES PROVISIONS

	Début d'exercice	AUGMENTATIONS Dotations exercice	DIMINUTIONS Reprises exercice	Fin d'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Réserves de trésorerie				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
.Pour litiges				
.Pour départ en retraite				
.Pour grosses réparations				
.Pour congés payés				
.Autres provisions pour risques		5 500,00		5 500
.Fonds dédiés				
TOTAL		**5 500,00**	**0,00**	**5 500,00**
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS				
Sur immobilisations financières				
Sur comptes clients	430	759		1 189
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	**430**	**759**	**0**	**1 189**
TOTAL GENERAL	**430**	**6 259**	**0**	**6 689**

ASSOCIATION ADGAP	EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

TABLEAU DES EMPRUNTS

BANQUE	ANNEE	DUREE	TAUX	MONTANT NOMINAL	Capital restant dû	à moins 1 an	à plus 1 an	Rembourst capital	Intérêts période
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-08	7	5,05	35 000	4 365	4 365	0	5 570	397
BANQUE POPULAIRE OUEST	oct-09	7	3,8	38 000	10 948	5 877	5 071	5 658	520
BANQUE POPULAIRE OUEST	oct-09	5	3,2	28 000				4 983	64
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-10	7	2,9	28 000	13 705	4 081	9 625	3 965	441
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-10	5	2,5	68 000	17 802	14 197	3 605	13 848	576
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-11	5	3	2 700	1 129	556	573	540	44
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-11	10	3,9	90 000	63 000	9 000	54 000	9 000	2 676
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-11	5	3	117 300	49 033	24 150	24 883	23 439	1 912
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-12	10	3	26 000	20 800	2 600	18 200	2 600	673
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-12	5	2,5	45 000	27 000	9 000	18 000	9 000	816
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-13	5	2,15	41 000	33 148	8 022	25 125	7 852	817
BANQUE POPULAIRE OUEST	déc-14	5	1,3	40 000	40 000	7 794	32 206		17
TOTAL				559 000	280 929	89 642	191 288	86 453	8 953

ASSOCIATION ADGAP	EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

DETAIL DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

NATURE	MONTANT
ENGAGEMENTS DONNES	**27 000,00**
Nantissement de DAT en garantie du prêt de 90K€ de décembre 2011 durée limitée à 7 ans	27 000,00
ENGAGEMENTS REÇUS	**0,00**
Néant	

ETAT DES CHARGES A PAYER
PRODUITS A RECEVOIR

NATURE	MONTANT
CHARGES A PAYER	**57 819**
- Intérêts courus non échus	301
- Fournisseurs, Factures non parvenues	6 853
- Clients, avoirs à établir	
- Personnel, charges à payer	
. Provision pour congés payés	50 151
. Autres charges à payer	514
- Organismes sociaux	0
- Etat, Collectivités	
- Autres charges à payer	
PRODUITS A RECEVOIR	**8 550**
- Fournisseurs, avoirs à recevoir	
- Clients, factures à établir	0
- Personnel	
- Organismes sociaux et de prévoyance	
- Etat, Collectivités	
- Autres produits à recevoir	8 550

ETAT DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D' AVANCE

NATURE	MONTANT
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**8 297**
- Fournitures énergétiques	
- Fournitures	
- Locations matériels	
- Diverses inscriptions	
- Diverses prestations	
- Redevances locations et divers abonnements	8 297
- Divers	
- Frais financiers	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**4 400**
- Clients - avances acomptes	4 400
- Subventions	
- Prestations de service	
- Divers (remboursements EJ / Cnasea)	

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
CREANCES			
Créances de l'actif immobilisé			
. Prêts	53 516		53 516
. Autres immobilisations financières	15 925		15 925
Créances de l'actif circulant			
. Clients douteux ou litigieux	1 819	1 819	
. Autres créances clients	452 818	452 818	
. Personnel et comptes rattachés			
. Sécurité Sociale & organismes soc.			
. Etat (dont ASP)	68 802	68 802	
. Débiteurs divers	49 979	49 979	
Charges constatées d'avance	8 297	8 297	
TOTAL	**651 156**	**581 715**	**69 441**

	Montant brut	A un an au plus	A plus 1 an -5 ans	A plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts & dettes - Ets de crédit	280 929	89 642	165 487	25 800
Emprunts & dettes financières diverses	301	301		
Fournisseurs & comptes rattachés	206 696	206 696		
Personnel & comptes rattachés	50 849	50 849		
Sécurité Sociale & organismes sociaux	58 061	58 061		
Etat - Impôts sur les bénéfices				
- Taxes sur salaires				
- Autres	42 873	42 873		
Dettes sur immobilisations	0	0		
Autres dettes	0	0		
Produits constatés d'avance	4 400	4 400		
TOTAL	**644 109**	**452 822**	**165 487**	**25 800**

ASSOCIATION ADGAP	EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

TABLEAU DE FINANCEMENT

FONDS DE ROULEMENT NET	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
Fonds associatifs			
Subventions Investissement non renouv.	141 408	141 408	0
Réserves autres	400 000	400 000	
Reports à nouveau	220 858	145 718	75 140
Résultats 2014/2013	53 662	75 140	-21 478
Différences/réalisation d'actifs			
Subventions renouvelables			
FONDS PROPRES	815 928	762 267	53 661
Provisions pour charges	5 500	0	5 500
A - RESSOURCES PROPRES	**821 428**	**762 267**	**59 161**
Emprunts auprès établ. de crédit	280 929	327 383	-46 454
Autres emprunts (avance PBF)	0	0	0
B - RESSOURCES EMPRUNTEES	**280 929**	**327 383**	**-46 454**
CAPITAUX PERMANENTS (C=A+B)	**1 102 357**	**1 089 650**	**12 707**
Immobilisations incorporelles	825	825	0
Immobilisations corporelles	787 578	826 889	-59 311
Immobilisations financières	69 569	61 422	8 147
Amortissements et provis. dépréciation	-494 229	-509 785	15 556
ACTIF IMMOBILISE NET (D)	**343 743**	**379 351**	**-35 608**
FONDS DE ROULEMENT (E=C-D)	**758 614**	**710 299**	**48 316**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT(F)	**343 799**	**371 887**	**-28 098**
TRESORERIE (G=E-F)	**414 825**	**338 412**	**76 414**

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	Début d' exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d' exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Subventions non renouvelables	141 408	0	0	141 408
Réserves				
Autres réserves	400 000	0	0	400 000
Résultat et report à nouveau				
Report à nouveau	145 718	75 140	0	220 859
Résultat	75 140	53 662	75 140	53 662
TOTAL DES FONDS PROPRES	**762 267**	**128 803**	**75 140**	**815 929**

ASSOCIATION ADGAP	EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014	

ETAT DES OPERATIONS DE CREDIT- BAIL
CONTRATS DE LOCATION LONGUE DUREE

Société	Nature matériel	Date prise d'effet	Durée	Périodicité des loyers	Loyer annuel HT	Valeur de rachat HT
BRETAGNE MANUTENTION	Chariot élévateur	26/06/2012	5 ans	mensuel	9 116	0
BRETAGNE MANUTENTION	Chariot élévateur	29/05/2011	5 ans	mensuel	7 938	0